

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **92 (1966)**

Heft 22

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La construction des nouvelles artères à 40 kV, des postes de transformation à 40/13 kV de Bussigny et d'Eysins, la refonte de celui de Marcelin-sur-Morges entraînent, d'autre part, des investissements de l'ordre de 8 millions de francs également.

On peut, de plus, préciser que la CVE a dépensé de 1960 à 1965, pour le renforcement des réseaux à moyenne et à basse tension dépendant du poste de Rolle, environ 11 millions de francs.

Relevons encore qu'indépendamment des gros avantages techniques apportés par les nouvelles installations à haute tension, il en résulte une économie considérable sur les pertes de transport et de transformation (gain de plus de 200 000 fr. en 1965).

BIBLIOGRAPHIE

Les ratios sociaux. Essai de mesure du climat social de l'entreprise. Ouvrage collectif de l'Association française des conseillers de direction (AFCOD). Paris 17^e (9, rue de Thann), Les Editions d'organisation, 1966. — Un volume 15×24 cm, 164 pages, 7 figures. Prix : broché, 20 F.

S'il est assez facile de définir et de concevoir un ratio social comme « un rapport significatif de la valeur de deux éléments caractéristiques du statut des salariés dans une entreprise », il peut sembler excessif d'y voir un moyen de mesurer le climat social.

Cependant, le salarié attend du statut qu'on lui accorde, corollaire du travail qu'il fournit, la satisfaction de ses besoins. Il y a un lien entre le degré de satisfaction et le climat social ; la seule remarque que l'on puisse faire est que ce lien n'est pas absolu, peut-être parce que la satisfaction est un sentiment essentiellement individuel alors que la notion de climat social est collective.

Si les salariés jugent que, par rapport à leurs capacités et à l'emploi qui en est fait, les salaires qu'ils reçoivent sont convenables, leur sens de l'équité est satisfait. Une des conditions d'un bon climat social existe, sans qu'il soit possible d'affirmer, pour autant, que ce climat soit établi.

Les auteurs de cet ouvrage n'ont donc pas essayé de mesurer les éléments intellectuels, moraux, spirituels, tels que satisfaction ou insatisfaction, leur expression et ses nuances. Ils se sont limités à des faits susceptibles de mesure : dire que l'absentéisme est de 3 %, l'ancienneté moyenne de six ans, le temps de trajet quotidien d'une heure vingt minutes, ce n'est pas s'aventurer dans le monde des concepts abstraits.

C'est un instrument de travail qu'ils ont voulu mettre à la disposition des entreprises et, particulièrement, de ceux qui ont la responsabilité de la gestion du personnel.

Estampage et forge. — Tome II: Dynamique appliquée aux déformations à chaud par forgeage, filage et matriçage, par A. Chamouard, ingénieur A. et M., directeur du centre technique du Syndicat national de l'estampage et de la forge. Paris, Dunod, 1966. — Un volume 16×25 cm, x + 346 pages, 186 figures. Prix : relié, 38 F.

Alors que le premier tome de cet ouvrage envisageait le mouvement comme un événement imminent (démarage) ou strictement parvenu à son terme (immobilisation), ce deuxième tome a pour but de fournir les renseignements numériques indispensables pour résoudre les problèmes posés par le mouvement et de les utiliser. Du fait que le mouvement engendre à la fois des frottements internes qui s'accroissent en fonction de la rapidité, et des frottements externes peu influencés par elle, la séparation des effets s'impose. En conséquence, l'ouvrage comprend trois parties :

11. Conclusion

Par la création du centre d'exploitation de Rolle, la construction des nouveaux postes de transformation et des artères à haute tension qui en dépendent, par le renforcement des réseaux à moyenne et à basse tension, par l'étude d'un plan directeur valable pour plusieurs décennies, la Compagnie Vaudoise d'Electricité a accompli, tant sur le plan technique qu'économique, un effort considérable. Il va permettre d'assurer l'alimentation d'une région importante du canton de Vaud, avec un haut degré de sécurité, malgré l'existence de longues lignes aériennes, fort exposées aux perturbations atmosphériques.

- L'étude des frottements externes au cours des opérations de formage.
- La dynamique des écoulements lents de longue durée.
- La dynamique des écoulements rapides de courte durée.

Chacune de ces parties possède un intérêt propre, mais constitue aussi un enchaînement logique.

La représentation vectorielle des réactions exercées par les parois sur la matière contenue rattache l'étude du matriçage à la mécanique rationnelle. L'étude particulière d'une opération d'estampage, décomposée en phases, tant sur presse que sur marteau-pilon, en est rendue possible. On trouve également dans ce livre l'analyse des causes d'un insuccès momentané et le choix des remèdes dont il est possible de prévoir l'efficacité et qui transforment l'insuccès en réussite.

Cet ouvrage devrait permettre aux praticiens de comprendre les phénomènes mystérieux mis en jeu, mais il s'adresse surtout à ceux qui veulent devenir des techniciens de formage. A noter que le niveau des connaissances requises n'excède pas celui du baccalauréat technique ou mathématique.

DIVERS

Normalisation internationale d'équipements d'air comprimé

L'air comprimé trouve une utilisation croissante comme source d'énergie pour des opérations de contrôle et de réglage et pour des mouvements mécaniques. Or, les acheteurs d'équipements pour la production et la consommation d'air comprimé désirent pouvoir établir des comparaisons entre les produits concurrents offerts sur le marché. L'Organisation européenne de fabricants Pneurop (Comité européen des fabricants d'équipement pour air comprimé), dont la Société suisse des constructeurs de machines est membre, s'occupe depuis des années — sous la présidence de M. H. Bauer, de la S.A. des Ateliers de Construction Burekhardt, à Bâle — de l'élaboration de recommandations techniques appropriées ainsi que de la rédaction de dictionnaires techniques. Les recommandations de Pneurop servent de base pour des projets de normalisation de l'ISO. Des règles d'essai et de réception pour les produits suivants ont déjà été publiées : compresseurs à piston, pompes à vide et récipients sous pression. Des règles correspondantes pour des outils pneumatiques et pour des compresseurs dynamiques seront édités prochainement. En

outre, il existe un dictionnaire technique en trois langues pour les compresseurs, les pompes à vide et les outils pneumatiques. Pneurop étudie actuellement des recommandations pour la mesure du bruit et la lubrification de compresseurs.

Pneurop a enfin l'intention de créer une organisation européenne spéciale qui s'appellera « European Pulsation Research Association ».

Les documents techniques susmentionnés peuvent être demandés au Secrétariat Pneurop, British Air Society, 25, Victoria Street, London S.W. 1, ou auprès de la Société suisse des constructeurs de machines, General-Wille-Strasse 4, 8027 Zurich.

Errata

Par suite d'un incident technique regrettable, le numéro précédent du 22 octobre portait par erreur le numéro 22, au lieu du numéro 21. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

(Réd.)

LES CONGRÈS

Assemblées générales de l'UCS et de l'ASE

Répondant à l'invitation des Directions de la S.A. Landis et Gyr et de la S.A. du Service des eaux de Zoug, l'Union des centrales suisses et l'Association suisse des électriciens ont tenu leur assemblée générale annuelle les 16 et 17 septembre, à Zoug.

Le début de l'après-midi du 16 septembre fut consacré à des visites, au choix des participants : Landis et Gyr S.A., Franz Rittmeyer S.A., Zinguerie de Zoug S.A., Papeterie de Cham S.A. ou la sous-station de Mettlen. En fin d'après-midi eut lieu l'assemblée de l'UCS, sous la présidence de M. C. Savoie. Dans son allocution, ce dernier brossa un tableau de l'approvisionnement futur du pays en énergie électrique. Avec l'exploitation de l'énergie nucléaire qui approche, les usines hydro-électriques à accumulation permettront, par leur fonction égalisatrice, une exploitation économique des centrales atomiques. Le président souligna le danger de comparer le prix du kilowattheure hydraulique, thermique et atomique, sans tenir compte de la fonction et de la nature de chacun. Parmi les activités de l'UCS, M. Savoie relève les cours de perfectionnement pour le personnel des entreprises électriques, et la contribution au laboratoire de chirurgie expérimentale de Davos créé le 1^{er} janvier 1966 ; ce laboratoire qui exécute, pour la Commission des médecins, des recherches dans le domaine des accidents dus au courant fort.

Lors des élections au comité, les mandats de MM. E. Duval, directeur des Services industriels, Sion, et E. Heimlicher, directeur du Service électrique du canton de Schaffhouse, Schaffhouse, ont été renouvelés pour une période de trois ans, tandis que MM. J. Blankart, président de la Direction des Forces motrices de la Suisse centrale, Lucerne, et H. Dreier, président de la Direction des Forces motrices bernoises S.A., Berne, ont été élus pour succéder à MM. C. Savoie et E. Zihlmann, membres sortants. M. A. Rosenthaler, directeur du Service électrique de la ville de Bâle et vice-président de l'UCS, a été élu président par acclamation.

Cette première journée s'est terminée par un souper en commun au Casino de Zoug, précédé de l'apéritif offert gracieusement par la S.A. des Eaux de Zoug ; la maison Rüttimann Frères S.A. remit en souvenir à chacun de délicieuses spécialités zougaises.

Le lendemain, l'assemblée de l'ASE a siégé sous la présidence de M. E. Binkert. Dans son allocution, il jeta un coup d'œil sur la situation économique en Suisse, dont un indice est donné par la consommation d'énergie électrique. Il rappela le problème difficile que posent les frais énormes du développement de l'énergie atomique. Abordant les affaires de l'association, le président constata que le secrétariat et les institutions de contrôle ont été pleinement occupés au cours de l'exercice écoulé, qui s'est terminé par un résultat financier satisfaisant. Le comité est cependant préoccupé par les frais croissants de personnel dus au renchérissement du coût de la vie, d'autant plus que les recettes n'augmentent pas dans la même mesure que les dépenses.

L'assemblée a ensuite confirmé dans son mandat de vice-président du comité M. H. Tschudi, président du Conseil d'administration de la S.A. Weidmann à Rapperswil, pour une nouvelle période de trois ans. Il en va de même pour trois membres du comité : MM. R. Richard, directeur du Service électrique, Lausanne ; E. Trümpy, directeur de l'Aar et Tessin S.A., Olten ; G. Weber, directeur Landis et Gyr S.A., Zoug.

Le président félicita encore quatre nouveaux membres d'honneur, soit MM. W. Bänninger, directeur, Zurich ; C. Savoie, ancien directeur, Muri près Berne ; P. Waldvogel, directeur général, Genève ; et W. Werdenberg, directeur, Cossonay.

D'un commun accord avec l'UCS et en réponse à l'invitation faite par Lausanne, la prochaine assemblée annuelle des deux associations aura lieu dans cette ville, en compagnie des dames.

A l'issue de l'assemblée, M. K. Akert, D^r méd., directeur de l'Institut d'étude du cerveau de l'Université de Zurich donna une conférence fort intéressante sur le sujet « Cerveau et information ». Il serait illusoire de vouloir résumer ici cet exposé qui, nous l'espérons, sera publié dans le Bulletin de l'ASE.

P. H. B.

CARNET DES CONCOURS

Concours de projets pour la Cité universitaire de Neuchâtel

Jugement

Le jury s'est réuni du 12 au 14 septembre pour examiner les seize projets remis dans les délais.

Il a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix : 8500 fr., à M. *Georges J. Haefli*, architecte, La Chaux-de-Fonds.
- 2^e prix : 7500 fr., à M. *Gustaf Bär*, architecte, à Hauteville et Cormondrèche. Collaborateur : *W. Harlacher*.
- 3^e prix : 5500 fr., à M. *François Mentha*, architecte, Genève. Collaborateurs : *D. Baillif* et *T. Breithampt*.
- 4^e prix : 5000 fr., à M. *Jean-Louis Contesse*, architecte, Lullier-Jussy (GE). Collaborateurs : *M. E. Favre* et *M. B. Dunant*.
- 5^e prix : 4500 fr., à MM. *Robert-A. Meystre* et *Edouard Weber*, architectes, Neuchâtel.